

Nantes, le 8 décembre 2014

Filière apicole régionale et risques sanitaires

JACQUES AUXIETTE INTERPELLE STEPHANE LE FOLL CONCERNANT LE FRELON ASIATIQUE

La Région des Pays de la Loire subit aujourd'hui l'essor du frelon asiatique *Vespa velutina*. Après le décès d'un agriculteur en Vendée dans l'exercice de son activité professionnelle, et compte-tenu du danger pour l'apiculture régionale, Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire vient d'écrire à Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture à ce sujet.

Dans un courrier qu'il lui a adressé cette semaine, il lui demande que « *les services de l'Etat puissent effectuer un bilan exhaustif de cette invasion* ». Il sollicite également l'inscription « *par arrêté du frelon asiatique Vespa velutina sur la liste des dangers sanitaires de première catégorie pour l'abeille domestique Apis mellifera sur tout le territoire français, rendant ainsi obligatoire les mesures de destruction des nids, financées par l'Etat* ».

Les destructions des essaims d'abeilles domestiques constituent en effet un danger majeur pour l'apiculture locale et l'environnement, compte-tenu du rôle écologique que joue l'abeille dans la pollinisation des plantes. La filière apicole est importante en Pays de la Loire et la Région y consacre chaque année environ 300.000 €.

CONTACT PRESSE

Laurence GUIMARD : laurence.guimard@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83